

agad

association genevoise  
action dépollution

## **Dossier de présentation**

## Table des matières

<b>Le mot du Président</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation de l'association</b>	<b>4-13</b>
1.1 Qui sommes-nous ?	4
1.2 Notre structure	4
1.3 Nos offres	4
1.4 Nos objectifs pour l'année 2011	5
1.5 Agenda	5
<b>2. Description de l'action</b>	<b>6-16</b>
2.1 Déroulement des activités	6-13
a) Dépollution de potagers, vergers, vignes, pâtures...	6-7
b) Dépollution des terrains agricoles	7-9
c) Dépollution des bacs à sable, des plages, des parcs...	9-10
d) Atelier de sensibilisation au respect de la nature	10-13
2.2 Motivations	13-14
2.3 Points forts	14
2.4 Les polluants que nous rencontrons	14-15
2.5 Les détecteurs de métaux et la loi	15
2.6 La sécurité lors de la dépollution	15-16
2.7 La dépollution et l'environnement	16
2.8 Visibilité de l'action	16
2.9 Annexes	16
<b>3. Nos partenaires</b>	<b>17-18</b>

## **Le mot du Président**

L'Association Genevoise Action Dépollution est née d'un constat fait par des passionnés et amoureux de la nature: toute zone naturelle, terrain privé ou terre agricole, est polluée par des déchets de toutes sortes.

Cette pollution ne provient pas que de nos déchets issus de l'aire industrielle, cela fait des milliers d'années que l'homme utilise et façonne des métaux pour se fabriquer des outils, armes, ustensiles, décorations et autres...

En effet, les premières traces de travaux de métallurgie dateraient du IV<sup>e</sup> millénaire avant Jésus Christ. Cela fait donc plus de 6000 ans que l'homme dissémine dans la nature toutes sortes d'objets métalliques ou autres, potentiellement dangereux pour l'environnement, et donc également pour lui-même!

La pollution des sols est plus problématique que celle de l'eau et de l'air, car les polluants restent en contact avec la terre pendant des périodes relativement longues, et par conséquent ils ont le temps de se dégrader et de modifier l'aspect chimique des sols. Ces déchets nocifs peuvent ainsi entrer dans la chaîne alimentaire humaine par l'intermédiaire de plantes terrestres ou aquatiques. Chaque parcelle de terre que l'homme a foulée est polluée, c'est un constat de tous les jours.

Certes, les mentalités évoluent et l'homme se sent de plus en plus responsable face aux problèmes des déchets sauvages. Nous polluons de moins en moins, ou du moins nous jetons de plus en plus dans les poubelles et pratiquons, dans le meilleur des cas, le recyclage de nos déchets.

Mais qu'en est-il des déchets de ces 6000 dernières années qui se retrouvent dans nos terres agricoles, prairies, pâtures et potagers, où sont produites toutes nos ressources alimentaires?

Très cordialement,

Monsieur Frédéric Renaud  
Président fondateur de l'AGAD

## **1. Présentation de l'association**

### 1.1 Qui sommes-nous ?

Nous sommes des passionnés et amoureux de la nature vivant ou travaillant dans la région genevoise.

Au fil de nos promenades, excursions nature ou sorties équestres, nous avons constaté que toutes les zones naturelles protégées ou non sont polluées par des déchets sauvages de toutes sortes.

Pour faire face à cet état de fait, nous avons décidé d'être actifs dans le domaine de la sensibilisation à la protection de l'environnement. Dans le cadre de nos emplois respectifs, nous travaillons ou avons travaillé avec des enfants et avons pu développer, à cet égard, une approche pédagogique qui nous est aujourd'hui fort utile.

### 1.2 Notre structure

Association à but non lucratif, l'AGAD a été créée au début de l'année 2011. Notre association compte une douzaine de membres pour l'instant, dont trois fondateurs, à savoir: un Président: Frédéric Renaud, une Secrétaire: Caroline Renaud et une Trésorière: Pauline Rappaz .

### 1.3 Nos offres

L'AGAD offre actuellement quatre pôles d'actions et de sensibilisation au respect de l'environnement :

- par des actions ponctuelles concrètes sur le terrain, soit par dépollution de zones naturelles communales de tous déchets visibles à l'œil nu.
- par des actions concrètes sur le terrain, soit par dépollution de zones agricoles, potagers, vergers et autres parcelles privées de tous déchets visibles à l'œil nu, ainsi que par détection des métaux se trouvant sous terre.
- par le biais du site Internet de l'association, ainsi que par la présence d'un stand d'information lors de manifestations: sensibilisation et information au public sur le problème lié aux déchets sauvages, à la pollution des sols et ses conséquences, à l'utilité du tri et du recyclage des déchets.
- par la création d'ateliers de sensibilisation au respect de l'environnement en traitant des problèmes liés aux déchets sauvages, à la pollution des sols et ses conséquences, ainsi qu'à l'utilité et la nécessité du tri et du recyclage des déchets.

#### 1.4 Nos objectifs pour l'année 2011

Diffuser au maximum notre message de sensibilisation lié au problème des déchets sauvages et donc de la pollution de nos terres, productrices de notre alimentation de base. Et promouvoir le tri sélectif et le recyclage des déchets.

Pour cela nous allons mettre (ou avons mis) en place :

- des Journées Action Dépollution ouvertes au public.
- des comptes rendus de dépollution des sols.
- un atelier de sensibilisation au respect de notre environnement.
- une recherche de soutiens bénévoles, de fonds et de partenaires.
- un site internet [www.agad.ch](http://www.agad.ch)
- des démarches afin d'être reconnue association d'utilité publique.
- des documents de sensibilisation au respect de l'environnement.

#### 1.5 Agenda 2011

Des ateliers et stands de sensibilisation au respect de l'environnement seront présents lors d'événements pro nature ou autres manifestations :

- Stand d'information et de sensibilisation lors du Barbecue Musical de la fête de la musique du 19 juin 2011 de Plan les Ouates.  
[www.pleinleswatts.ch](http://www.pleinleswatts.ch)

- Stand d'information et de sensibilisation lors du Festival Plein-les-Watts à Plan les Ouates les 19 et 20 août 2011  
[www.pleinleswatts.ch](http://www.pleinleswatts.ch)

- Atelier de sensibilisation au respect et à la protection de l'environnement, proposé dans les passeports vacances de la Ville de Genève (atelier n°618), dans le cadre de l'événement Green Voice lancé par ICVolontaire à Genève au Parc Mon-Repos, les samedi 30 juillet et 6, 13 et 20 août 2011.

[www.geneve.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.geneve.ch/loisirs_jeunes)

[www.icvolunteers.org](http://www.icvolunteers.org)

Les dates des Journées Action Dépollution seront communiquées ultérieurement. Ces journées sont ouvertes au public désirant participer concrètement à la dépollution de terres agricoles et des zones naturelles genevoises.

Le programme est mis à jour régulièrement sur le site internet [www.agad.ch](http://www.agad.ch)

## **2. Description de l'action**

### **2.1 Déroulement de nos activités**

#### **a) Dépollution de potagers, vergers, vignes, pâtures...**

L'AGAD propose de dépolluer les terres productrices de ressources alimentaires.

Nos interventions différeront en fonction de la superficie et type de terrain à dépolluer. Nos actions pourront être ouvertes au public avec l'autorisation du propriétaire afin de dépolluer sur une plus grande surface.

Déroulement de l'action de dépollution:

Présentation du déroulement de l'action, ainsi que de la convention signée par tous les participants, les propriétaires des terrains à dépolluer et les représentants de l'association.

Présentation des différents déchets que l'on peut rencontrer comme les métaux, les plastiques, les textiles, le verre..., avec de vrais exemples de déchets sortis de terre.

Informations et sensibilisation sur les temps de décomposition des déchets dans les sols, sur les pollutions engendrées, sur leurs impacts sur la faune et la flore, donc directement sur nous-mêmes, ainsi que sur les possibilités de revalorisation des déchets en de nouvelles matières premières.

Les terres seront délimitées en parcelle de 5 à 20 m<sup>2</sup>. Par équipe de deux, munis de gants robustes, les participants dépollueront grâce à leurs yeux et à l'aide d'un détecteur de métaux à main et d'une pelle.

Les parcelles seront dépolluées sur une profondeur de 30 à 60 centimètres :

- les métaux : fer, plomb, cuivre, aluminium, chrome, zinc...
- les déchets plastiques, verres et autres (visibles à l'œil nu).

Tous les déchets seront triés, pesés et répertoriés sur la fiche de renseignements de dépollution des parcelles.

Chaque participant s'engage à reboucher les trous creusés et à respecter la faune et la flore environnante. Il s'engage aussi à échanger de parcelle, pour qu'un autre participant confirme la dépollution, puis pour que celle-ci soit finalement validée par un responsable.

Le résultat de l'action de chacun sera présenté aux propriétaires ainsi qu'aux

responsables de l'association, et immortalisé par une photo générale.

Un compte rendu détaillé de la dépollution des sols sera élaboré, remis au propriétaire et validé par celui-ci.

La totalité des déchets sera réinjectée dans les chaînes de revalorisation, afin qu'ils deviennent de nouveau des matières premières.

Notre action de dépollution est une activité qui repose sur l'utilisation de ses yeux et d'un détecteur de métaux, ainsi que sur l'utilisation d'une pelle pour l'excavation des déchets métalliques détectés. Il va de soi que toute personne participant aux actions de dépollution de l'AGAD sera sensibilisée au respect de la faune et la flore locale, afin de les déranger le moins possible. L'action de dépollution ne doit en aucun cas engendrer des coupes de branches et de racines, ou l'arrachage de plantes protégées.

Dans le cadre de l'utilisation de détecteur de métaux, l'AGAD s'engage à respecter les lois en vigueur d'après le Code Civil Suisse.

Pour toute demande d'information sur les procédés et prix des prestations, merci de nous contacter par e-mail à [info@agad.ch](mailto:info@agad.ch)

Pour information, un dédommagement sera demandé en fonction du kilométrage à effectuer pour les déplacements, et l'association demandera une compensation de son travail en fonction du poids total des déchets récoltés. Ainsi, vous ne payez pas un tarif horaire, mais un tarif calculé en fonction du degré de pollution de vos terres.

## b) Dépollution des terrains agricoles

L'AGAD organisera ses Journées Action Dépollution en fonction des demandes et autorisations des propriétaires de terrains agricoles. Nos actions pourront être ouvertes au public avec l'autorisation du propriétaire afin de dépolluer sur une plus grande surface.

Déroulement des Journée Action Dépollution sur terrains agricoles :

Présentation de l'AGAD et de chacun des participants.

Présentation du déroulement de la journée, ainsi que de la convention signée par tous les participants, les propriétaires des terrains à dépolluer et les représentants de l'association.

Présentation des différents déchets que l'on peut rencontrer comme les métaux, les plastiques, les textiles, le verre..., avec de vrais exemples de

déchets sortis de terre.

Informations et sensibilisation sur les temps de décomposition des déchets dans les sols, sur les pollutions engendrées, sur leurs impacts sur la faune et la flore, donc directement sur nous-mêmes, ainsi que sur les possibilités de revalorisation des déchets en de nouvelles matières premières.

Les terres seront délimitées en parcelle de 5 à 20 m<sup>2</sup>. Par équipe de deux, munis de gants robustes, les participants dépollueront grâce à leurs yeux et à l'aide d'un détecteur de métaux et d'une pelle.

Les parcelles seront dépolluées sur une profondeur de 30 à 60 centimètres :

- les métaux : fer, plomb, cuivre, aluminium, chrome, zinc...
- les déchets plastiques, verres et autres (visibles à l'œil nu).

Tous les déchets seront triés, pesés et répertoriés sur la fiche de renseignements de dépollution des parcelles.

Chaque participant s'engage à reboucher les trous creusés et à respecter la faune et la flore environnante. Il s'engage aussi à échanger de parcelle, pour qu'un autre participant confirme la dépollution, puis pour que celle-ci soit finalement validée par un responsable.

Le résultat de l'action de chacun sera présenté aux propriétaires ainsi qu'aux responsables de l'association, et immortalisé par une photo générale.

Un compte rendu détaillé de la dépollution des sols sera élaboré, remis au propriétaire et validé par celui-ci.

Un certificat de dépollution sera remis au propriétaire des terres.

La totalité des déchets sera réinjectée dans les chaînes de revalorisation, afin qu'ils deviennent de nouveau des matières premières.

Notre action de dépollution est une activité qui repose sur l'utilisation de ses yeux et d'un détecteur de métaux, ainsi que sur l'utilisation d'une pelle pour l'excavation des déchets métalliques détectés. Il va de soi que toute personne participant aux actions de dépollution de l'AGAD sera sensibilisée au respect de la faune et la flore locale, afin de les déranger le moins possible. L'action de dépollution ne doit en aucun cas engendrer des coupes de branches et de racines, ou l'arrachage de plantes protégées.

Dans le cadre de l'utilisation de détecteur de métaux, L'AGAD s'engage à respecter les lois en vigueur d'après le Code Civil Suisse

Pour toute demande d'information sur les procédés et prix des prestations,



merci de nous contacter par e-mail à [info@agad.ch](mailto:info@agad.ch)

Pour information, un dédommagement sera demandé en fonction du kilométrage à effectuer pour les déplacements, et l'association demandera une compensation de son travail en fonction du poids total des déchets récoltés. Ainsi, vous ne payez pas un tarif horaire, mais un tarif calculé en fonction du degré de pollution de vos terres.

### c) Dépollution des bacs à sable, des plages, des parcs...

Ne préféreriez vous pas savoir vos enfants jouant dans une aire de jeux sans déchets.

Toute sortes de déchets finissent près et dans les airs de jeux des enfants, risquant de les couper, piquer, brûler, intoxiquer, infecter...

De plus ces terrains sont propices à l'enfouissement volontaire ou non d'objets potentiellement dangereux pour les enfants.

L'AGAD peut venir dépolluer vos aires de jeux périodiquement.

Déroulement de l'action de dépollution:

Les terrains à dépolluer seront délimités si besoin est, en parcelle de 5 à 20 m<sup>2</sup>. Par équipe de deux, munis de gants robustes, les techniciens dépollueront grâce à leurs yeux et à l'aide d'un détecteur de métaux et d'une pelle.

Les parcelles seront dépolluées sur une profondeur de 30 à 60 centimètres :

- les métaux : fer, plomb, cuivre, aluminium, chrome, zinc...
- les déchets plastiques, verres et autres (visibles à l'œil nu).

Tous les déchets seront triés, pesés et répertoriés sur la fiche de renseignements de dépollution des parcelles.

Le résultat de l'action de chacun sera présenté aux au ainsi qu'aux responsables de l'association, et immortalisé par une photo générale et un compte rendu détaillé de la dépollution des sols sera élaboré et validé par celle-ci.

La totalité des déchets sera réinjectée dans les chaînes de revalorisation, afin qu'ils deviennent de nouveau des matières premières.

Notre action de dépollution est une activité qui repose sur l'utilisation de ses

yeux et d'un détecteur de métaux, ainsi que sur l'utilisation d'une pelle pour l'excavation des déchets métalliques détectés. Il va de soi que toute personne participant aux actions de dépollution de l'AGAD sera sensibilisée au respect de la faune et la flore locale, afin de les déranger le moins possible. L'action de dépollution ne doit en aucun cas engendrer des coupes de branches et de racines, ou l'arrachage de plantes protégées.

Dans le cadre de l'utilisation de détecteur de métaux, l'AGAD s'engage à respecter les lois en vigueur d'après le Code Civil Suisse

Pour toute demande d'information sur les procédés et prix des prestations, merci de nous contacter par e-mail à [info@agad.ch](mailto:info@agad.ch)

Pour information, un dédommagement sera demandé en fonction du kilométrage à effectuer pour les déplacements, et l'association demandera une compensation de son travail en fonction du poids total des déchets récoltés. Ainsi, vous ne payez pas un tarif horaire, mais un tarif calculé en fonction du degré de pollution de vos terres.

#### d) Atelier de sensibilisation au respect de l'environnement

D'après une étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les coûts du ramassage des déchets sauvages en Suisse pour 2010 s'élèvent à 144 millions de francs pour les communes et 48 millions de francs pour les transport publics, soit 192 millions de francs au total.

Dans le but de sensibiliser les enfants à la problématique des déchets sauvages, l'AGAD a créé un atelier qui explique et démontre pourquoi il ne faut pas jeter les déchets par terre. Cet atelier est modulable et adaptable selon le temps de réalisation, le lieu et le type de participants. Il peut se dérouler sur vos propres terres ou sur un terrain en cours de dépollution par l'association.

Les enfants découvriront les différents déchets rencontrés sous terre, leur temps de décomposition, la dangerosité de leurs présences dans nos terres productrices de nos aliments de base, leurs capacités à réintégrer une chaîne de production grâce au tri et au recyclage des déchets, et ils dépollueront eux-même une surface de terrain en s'amusant à jouer aux chasseurs de déchets, à l'aide de détecteurs de métaux !

Pour toute demande d'information et de devis, merci de nous contacter par e-mail sur [info@agad.ch](mailto:info@agad.ch)

Déroulement de l'atelier de sensibilisation au respect de l'environnement:  
(Durée totale de l'activité : 3 heures)

10 min -

Présentation de l'AGAD et de chacun des participants

15 min –

« Les polluants et l'environnement »

Présentation des différents déchets que l'on peut trouver sur et dans le sol, comme les métaux, les plastiques, les textiles, le verre..., avec des exemples concrets de déchets sortis de terre. Informations et sensibilisation sur les temps de décomposition des déchets dans les sols, sur les pollutions engendrées, sur leur impact sur la faune et la flore – par conséquent sur l'homme lui-même – ainsi que sur les possibilités de revalorisation de ces déchets en de nouvelles matières premières.

« La chasse aux déchets »

10 min –

Explication sur le déroulement de l'activité:

Sur une surface et dans un temps donnés, c'est par équipe de deux que les dépollueurs doivent, dans un premier temps, utiliser leurs yeux pour ramasser tout ce qui n'est pas issu de notre environnement naturel.

Ensuite, l'encadrant va, à l'aide d'un détecteur professionnel, marquer des cibles à l'aide de tiges enfoncées dans le sol.

C'est munies de gants robustes, d'une pelle et d'un détecteur de métaux à main vibrant et lumineux que les équipes doivent déterrer un maximum de métaux comme le fer, le plomb, le cuivre, l'aluminium, le chrome, le zinc..., se trouvant sous terre.

Les équipes doivent identifier la matière de ces déchets et les disposer dans les bacs de recyclage correspondant afin de les recycler

Les enfants échangent leurs outils à chaque trou.

30 min –

1ère manche

Remportée par l'équipe qui aura dépollué le plus (ceci sera déterminé par une pesée).

15 min –

#### Résumé de la 1ère manche

A la fin de la manche, on pèse les déchets trouvés par chaque équipe, on effectue le tri et on compare les déchets. Chaque équipe doit nommer la matière des objets qu'elle a déterrés, et dire quels sont les risques pour l'environnement de trouver ce genre de déchets sur et sous terre.

15 min –

#### Pause goûter

30 min –

#### Deuxième manche

Remportée par l'équipe qui aura dépollué le plus (ceci sera déterminé par une pesée).

15 min –

#### Résumé de la 2ème manche

A la fin de la manche, on pèse les déchets trouvés par chaque équipe, on effectue le tri et on compare les déchets. Chaque équipe doit décrire la matière des objets qu'elle a déterrés, et dire quels sont les risques pour l'environnement de trouver ce genre de déchets sur et sous terre.

30 min –

#### Dépollution d'une zone naturelle

Toujours en équipe, mais sans détecteurs, cap sur une zone naturelle pour la nettoyer de tous les déchets qui s'y trouvent.

10 min-

Tri et pesée des déchets trouvés, et mise en place d'un compte rendu de dépollution des sols.

Remise des diplômes de dépollueurs en herbe et démonstration aux parents de l'action de dépollution réalisée par leurs enfants.

L'équipe qui totalisera le plus de déchets collectés (après la pesée) repartira

avec un cadeau.

Distribution de fiches de sensibilisation à la pollution des sols.

Fin de l'atelier

Un compte rendu détaillé de la dépollution des sols sera élaboré, remis au propriétaire et validé par celui-ci.

La totalité des déchets sera réinjectée dans les chaînes de revalorisation, afin qu'ils deviennent à nouveau des matières premières.

Notre action de dépollution est une activité qui repose sur l'utilisation de ses yeux et d'un détecteur de métaux, ainsi que sur l'utilisation d'une pelle pour l'excavation des déchets métalliques détectés. Il va de soi que toute personne participant aux actions de dépollution de l'AGAD sera sensibilisée au respect de la faune et la flore locale. L'action de dépollution ne doit en aucun cas engendrer des coupes de branches et de racines, ou l'arrachage de plantes protégées.

Dans le cadre de l'utilisation de détecteur de métaux, l'AGAD s'engage à respecter les lois en vigueur d'après le Code Civil Suisse.

## 2.2 Motivations

Les motivations qui nous animent sont :

- de sensibiliser toutes les couches de la population à la protection de la nature. C'est en agissant à la base, par l'éducation sur le terrain, que nous donnons des éléments de réflexion et des informations concernant le débat très actuel de la place de la nature dans notre société
- de sensibiliser la population au problème récurrent – et qui coûte beaucoup d'argent aux villes – qu'est cette mauvaise habitude, toujours répandue, de jeter négligemment ou de laisser traîner des déchets et ordures sur le voie publique, sans utiliser les poubelles prévues à cet effet.
- de sensibiliser le public à l'utilité et à la nécessité du tri et du recyclage des déchets.
- d'offrir à toute personne le désirant les moyens de dépolluer ses terres (que ce soit du simple potager aux terres agricoles, du verger en passant par les vignes. En somme, toutes les terres productrices de fruits et légumes destinés à la consommation).
- de dépolluer également les zones naturelles, parcs, jardins et prairies

qui sont fréquentés par beaucoup d'espèces animales, elles aussi fortement touchées par cette pollution visible et invisible.

- de réinsérer dans les chaînes de production toute cette matière première tombée dans l'oubli et l'ignorance.

### 2.3 Points forts

- Première structure à proposer une solution concrète concernant le problème des sources de pollution toxique métallique des sols, en agissant de manière non invasive pour la faune et la flore.
- Dépollution des sols de toutes sources de contaminations métalliques.
- Recyclage et revalorisation de cette matière première oubliée que sont les déchets, afin de les réinsérer dans les chaînes de production.
- Sensibilisation du public au respect de l'environnement.
- Sensibilisation du public au problème des déchets sauvages.
- Déclarations des bagues d'oiseaux retrouvées sous terre.
- Déclaration des observations faunistique et botanique au Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage.
- Déclaration de tout objet d'importance archéologique à l'Office Cantonal d'Archéologie de Genève.

### 2.4 Les polluants que nous rencontrons

#### - Les métaux

Ce sont des éléments chimiques, tels le plomb, le cadmium, le mercure, l'arsenic, le zinc, le chrome, le fer, le cuivre, l'aluminium... Ce sont généralement des métaux qui n'ont pas de rôle biologique pour les êtres vivants et qui sont toxiques, souvent à faible dose.

Dans la nature, les métaux existent surtout sous forme de minerai, et sont plutôt rares à l'état libre. Puisque ce sont des éléments chimiques, ils ne se dégradent pas une fois libérés dans l'environnement. Ils s'accumulent ainsi dans les plantes et les algues, puis dans les animaux qui mangent ces végétaux, puis dans le corps humain...

En s'accumulant dans le foie, les reins ou le cerveau, les métaux peuvent provoquer toutes sortes de maux, surtout chez les enfants: atteintes neurologiques, mauvais développement intellectuel, maladies des reins, cancers.

Il existe également beaucoup d'autres formes de métaux qui, à trop haute concentration, sont également toxiques.

## - Les plastiques

Les polluants plastiques que nous rencontrons lors de nos actions de dépollution des sols (cette liste ne comporte que les sources de polluants que l'association peut traiter, car pour chaque type de polluants, il existe beaucoup d'autres sources de contaminations de l'environnement) :

bouteilles, sacs plastiques, emballages alimentaires, appareils électriques, ustensiles, pièces automobiles...

Description : on distingue deux grandes familles de plastiques : les thermoplastiques et les thermodurcissables. Les thermoplastiques, sous l'action de la chaleur, fondent et reprennent leur rigidité en refroidissant. Cette propriété permet de les recycler sous forme de matière première.

## - Le verre de tous temps

Le squelette du verre est formé par des oxydes formateurs, comme le silicium et le bore, qui, par leur seule combinaison avec de l'oxygène à très haute température, peuvent former du verre. On les combine avec d'autres éléments dits oxydes modificateurs que sont les fondants, qui abaissent la température de fusion des oxydes formateurs nécessaires à l'obtention du verre, et les stabilisants qui modifient les propriétés physiques du verre atténuées par l'addition du fondant et bien sûr des colorants.

Ces oxydes modificateurs et ces fondants sont faits à bases de métaux, comme le plomb, le cuivre, le fer, l'étain, l'arsenic, l'aluminium...

## 2.5 Les détecteurs de métaux et la loi

La législation suisse n'interdit pas l'utilisation d'un détecteur de métaux. Son utilisateur doit cependant respecter le Code Civil Suisse qui indique notamment qu'il est interdit de fouiller des sites archéologiques. En cas de découvertes importantes ou dignes d'intérêt pour l'archéologie, il est nécessaire d'en aviser les autorités. En cas de prospection sur un terrain privé, il faut bien entendu l'accord du propriétaire.

## 2.6 La sécurité lors de la dépollution

Dans le cadre de l'utilisation d'un détecteur de métaux, il est nécessaire de respecter quelques règles de sécurité. La détection n'est en aucun cas une activité dangereuse, tant qu'elle est pratiquée correctement. Les principaux risques liés à l'activité de détection sont ceux liés, le plus souvent, à l'activité

de randonnée. Par exemple, une mauvaise chute provoquant une entorse, des mauvaises surprises comme les piqûres d'insectes, ou des coupures légères lors du ramassage des déchets.

C'est pourquoi la seule règle de sécurité de cette activité consiste à porter obligatoirement des gants et des chaussures robustes.

## 2.7 La dépollution et l'environnement

Notre action de dépollution est une activité qui repose sur l'utilisation de ses yeux et/ou d'un détecteur de métaux, ainsi que sur l'utilisation d'une pelle pour l'excavation des déchets métalliques détectés.

Il va de soi que toute personne participant aux actions de dépollution de l'AGAD sera sensibilisée au respect de la faune et la flore locale.

L'action de dépollution ne doit en aucun cas engendrer des coupes de branches et de racines, ou l'arrachage de plantes protégées.

## 2.8 Visibilité de l'action

L'AGAD est une association jeune mais qui gagne à être connue et reconnue dans le milieu de la protection de l'environnement, dans le monde associatif comme professionnel, de par ses divers engagements et actions. Le site internet de l'AGAD permet de fournir des informations sur la sensibilisation à l'environnement, sur notre calendrier événementiel, sur nos comptes rendus de dépollution.

Nous sommes également visible lors d'événement avec un stand d'information et de sensibilisation au respect de l'environnement et au recyclage des déchets.

Les articles de presse, sont visible sur le site [www.agad.ch](http://www.agad.ch)

## 2.9 Annexes

Par souci d'économie de papier et par respect pour l'environnement, toutes nos annexes sont téléchargeable sur le site [www.agad.ch](http://www.agad.ch) dans l'onglet téléchargement.



### **3. Nos partenaires**

- Un grand merci à l'équipe de graphistes de l'**Atelier Giganto** pour la réalisation de l'identité de l' **AGAD**.

[www.atelier-giganto.ch](http://www.atelier-giganto.ch)

- Un grand merci à l'équipe de l'atelier **Dirtyhands** pour ses conseils et la réalisation des tee-shirts de l'**AGAD**.

[www.dirtyhandsprint.com](http://www.dirtyhandsprint.com)

- Un grand merci au **Syndicat Centre Hérault** pour son soutien en nous permettant d'utiliser ses images des cycles du recyclage pour l'atelier de sensibilisation à l'environnement.

[www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)

- Un grand merci à l'équipe d'**ICVolunteers**, ainsi qu'à la **Ville de Genève** et au service du **SEVE** et aux organisateurs de l'événement **GreenVoice** pour leur confiance et leur soutien, par la tenue d'un stand et d'un atelier de sensibilisation à la nature proposé dans les **Passeports Vacances** de la Ville de Genève, les samedis 30 juillet, et 6, 13 et 20 août 2011 au **Parc Mon-Repos** (en face du pavillon Plantamour, au 112 rue de Lausanne).

[www.icvolunteers.org](http://www.icvolunteers.org)

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)

[www.geneve.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.geneve.ch/loisirs_jeunes)

- Un grand merci à l'équipe de l'association **Pleins-les-Watts** pour sa confiance et son soutien, en nous permettant de tenir un stand d'information lors de deux événements qu'elle organise :

1- Stand d'information et de sensibilisation lors du **Barbecue Musical** de la fête de la musique le 19 juin 2011 à **Plan-les-Ouates**.

2- Stand d'information et de sensibilisation lors du **Festival Pleins-les-Watts** le 19 et 20 Août 2011 à **Plan-les-Ouates** .

[www.pleinleswatts.ch](http://www.pleinleswatts.ch)

- Un grand merci à l'équipe de l'**IGSU** (Communauté d'intérêts monde propre) pour son soutien et ses dons d'affiches de sensibilisation aux problèmes des déchets sauvages.

[www.igsu.ch](http://www.igsu.ch)

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter:  
[info@agad.ch](mailto:info@agad.ch)

Merci pour votre attention et pour l'environnement.